



16 juillet 2020

**COMMUNIQUÉ – pour diffusion immédiate**

## **DOMAINE DU PARC – PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**Montréal** – En tant que propriétaire du Domaine du Parc, Sandalwood Management Canada se préoccupe de la santé et de la sécurité de ses employés et de sa clientèle. À cet égard, à compter du samedi 18 juillet, le port du masque ou du couvre-visage sera obligatoire pour tous les visiteurs du centre commercial. De plus, toutes les directives émises par la santé publique et les autorités gouvernementales sont toujours en place depuis la réouverture.

### **PROTOCOLE DE SÉCURITÉ**

Sandalwood Management a mis sur pied un protocole afin d'atténuer les risques pour les employés du centre commercial, les employés des magasins et les consommateurs à une exposition potentielle au COVID-19 au moyen de l'identification, de l'évaluation et du contrôle des facteurs de transmission des agents pathogènes. Ce protocole vise également à établir des procédures pour atténuer la propagation du COVID-19 dans la communauté.

L'équipe de gestion du Domaine du Parc se fait un devoir de conscientiser les employés et la clientèle sur les points suivants :

- Port du masque ou du couvre-visage obligatoire pour tous les employés de la propriété, employés des magasins et les clients.
- Respect des deux mètres pour la distanciation sociale.
- Aucun rassemblement dans le mail, les portiques d'entrées, les toilettes ou autres espaces communs.
- De préférence venir une personne par famille ou, s'il y a des enfants, les garder avec eux pour qu'ils ne circulent pas à travers les clients.

Par ailleurs, les mesures physiques suivantes sont mise en place depuis la réouverture :

- Contrôle des entrées et sorties par la mise en place de corridors dans les portes d'accès au centre commercial.
- Mise en place de désinfectant à mains à la disposition des consommateurs et visiteurs dans toutes les entrées du mail avec affiche de lavage des mains obligatoire.
- Limitation et contrôle du nombre de clients qui circulent dans le mail et l'interdiction de tout rassemblement.
- Condamnation de l'accès aux :
  - jeux pour enfants
  - machines à toutous et à bonbons
  - bancs publics
  - chaises et tables dans les aires de restauration ou de repos

- téléphones publics
- babillards
- Limitation du nombre de personnes présentes en même temps dans les salles de bain.
- Augmentation de la fréquence de nettoyage des aires communes et, plus précisément, toutes les surfaces qui sont touchées plus fréquemment.
- Contrôle du nombre de personnes dans les ascenseurs et les escaliers mécaniques.

De plus, de l’affichage et de la signalisation est installée un peu partout dans le mail pour guider la clientèle et rappeler les consignes :

- Autocollants indiquant les mesures et consignes d’hygiène dans toutes les entrées du centre commercial.
- Autocollants rappelant le port obligatoire du masque ou du couvre-visage dans toutes les entrées du centre commercial.
- Affiches “Lavage des mains obligatoire” qui accompagnent les bouteilles de désinfectant dans les entrées du mail et sur les portes des salles de bain publiques.
- Flèches directionnelles au plancher pour diriger la circulation.
- Autocollants de distanciation de 2 mètres en rappel au plancher.

L’administration du Domaine du Parc remercie la clientèle, les employés et les visiteurs du centre commercial pour leur collaboration; c’est ensemble que nous assurerons le bien-être de tous.

<https://www.facebook.com/domaineduparc/>  
<https://www.audomaineduparc.com/>

#### **SANDALWOOD MANAGEMENT CANADA; PROPRIÉTAIRE DU DOMAINE DU PARC**

Sandalwood Management Canada, propriétaire du Domaine du Parc, possède et gère plus de 80 propriétés à travers l’Amérique du Nord. Son portefeuille compte près de six millions de pieds carrés en centres commerciaux et tours à bureaux ainsi que plus de 4000 unités résidentielles multifamiliales. Par ailleurs, au Canada, l’entreprise est propriétaire et gestionnaire de plus de 30 centres commerciaux situés aux quatre coins du Québec ainsi que des immeubles à bureaux situés dans la région de Montréal.

Pour plus d’information sur Sandalwood Management :  
[www.sandalwoodmgt.com](http://www.sandalwoodmgt.com)